



Nouvelles de Quéménéven

Commune de Quéménéven

Keleier Kemeneven

Mairie : 2 rue Saint Laurent - 29180 Quéménéven

Tél : 02 98 73 53 33 - Fax : 02 98 73 63 00

Courriel : mairie@quemeneven.fr - Site : <http://www.quemeneven.fr>

Août 2005 - Numéro 51

Sommaire

- ✓ Mot du Maire
- ✓ ADSL
- ✓ Finances
- ✓ Conseil Municipal

- ✓ Divers
- ✓ État Civil
- ✓ Kermesse

- ✓ École
- ✓ Santé
- ✓ Blague
- ✓ ADSL

Mot du Maire

AMENAGEMENT OU DEMENAGEMENT DU TERRITOIRE

La politique du territoire est clairement affichée par les pouvoirs publics : les communes rurales ne les intéressent guère. Regroupez vous dans les villes... importantes de préférence. Rennes et Brest en sont le symbole dans notre Bretagne. Les villes " tentaculaires " sont là pour accueillir de plus en plus d'habitants, et leur développement est impressionnant même si ce n'est pas encore Shangai. Et on fait tout pour accélérer et accompagner ce mouvement en désertifiant parallèlement nos campagnes. La Poste réduit la toile ; encore une chance que Quéménéven ait gardé une agence postale, même si le fichier est sur des fiches en carton !!!

Maintenant c'est la DDE qui risque fort de modifier ses implantations. Cela devrait être le cas à Châteaulin où les demandes de permis de construire ne seront plus instruites. Pourquoi ne pas supprimer tant qu'à faire la sous-préfecture et bon nombre des prestations de services au niveau local ? Au lieu de réagir à cette concentration que la plupart de nous considèrent comme suicidaire pour les

générations futures, on fait l'inverse.

Ce qui est vraiment surprenant c'est qu'on assiste parallèlement à une demande de plus en plus forte de citadins qui rêvent de vivre à la campagne. Je connais bien peu de bretons travaillant en région parisienne qui ne souhaitent pas rentrer au pays comme on dit. Ce n'est donc pas irrémédiable. J'en veux pour preuve deux symboles pour nos communes de Quéménéven et de Cast. Des troupes d'artistes travaillant sur toute la France et en Europe, à partir de Paris sont venues s'installer dans nos deux villages " gaulois " du far-west, et ils semblent s'y sentir bien que ce soit Tro-Héol dans notre ancienne école ou Jean-Christophe Barc aux g lycines à Cast. Quel formidable encouragement à ne pas baisser les bras surtout quand on voit le succès de nos marionnettistes et celui du théâtre à Cast.

NB. J'ai passé un moment inoubliable à Cast avec la pièce intitulé " un conseil très municipal ", et je n'étais pas le seul. Bravo et merci.

OUVERTURE DE L'ADSL A QUÉMÉNÉVEN

DATE OUVERTURE COMMERCIALE : 28 JUILLET 2005

DATE JOURNÉE ANIMATION : JEUDI 8 SEPTEMBRE 2005 à la Salle Municipale

Trame de déroulement de la journée

De 13h 30 à 19h 30

Ateliers de démonstrations des usages ouverts au grand public (transfert de fichiers, téléchargement de son, vidéos, visio conférence) et aux acteurs locaux économiques et associatifs.

RDV personnalisés pour les professionnels

Communication amont

Conférence de presse en Mairie : 30 Août à 10 h 30

Invitations des journalistes par Monsieur le Maire.

Bulletin municipal

Article de presse technique (voir fichier joint)

Banderolles posées quelques jours avant par FT.

PETIT AIDE-MEMOIRE DES FINANCES DE LA COMMUNE :

PARTIE 3 : LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Après le mois dernier les dépenses de fonctionnement ce mois ci les recettes. L'ensemble des recettes représente le montant de 641579 €. L'essentiel de ces recettes provient de la perception des impôts locaux et des dotations et participations de l'état et autres collectivités territoriales. D'autres recettes annexes proviennent des produits des services et immeubles communaux, d'atténuation de charges et de temps en temps d'un produit exceptionnel. Nous allons détailler ces recettes toujours à partir du budget 2005.

⇒ La perception des impôts et taxes locales

La recette prévue est de 295343 € et représente 46 % de l'ensemble des recettes. Cette recette est le produit des taxes bien connues : taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti. Nous consacreront un mois complet à la présentation et à l'analyse de ces taxes. La taxe professionnelle n'est plus perçue par la commune mais par la communauté des communes. Le montant perçu par ces impôts locaux représente 257588 € soit 40 % de l'ensemble des recettes de fonctionnement. Les 6 % restants (37755 €) sont des recettes fournies les taxes additionnelles au droits de mutation, l'attribution de compensation (remboursement par la communauté de la taxe professionnelle dans le cadre du passage à la taxe professionnelle unique) et des taxes diverses.

⇒ Les dotations et participations

Le montant de 223834 € représente les diverses dotations et participations de l'état, de la région et du département au fonctionnement de la commune. Cette somme représente 35 % des recettes.

⇒ Les produits des services municipaux

Ces produits se montent à 23900 € et pour leur grande majorité sont constitués des recettes des services péri scolaires (cantine, garderie et transport scolaire). 3,5 % des recettes.

⇒ Autres produits de gestion courante

Il s'agit des revenus des immeubles communaux loués pour un montant prévisionnel de 16000 € soit 2,5 % des recettes.

⇒ Atténuation de charges

Le montant de 71500 € soit 11 % correspond à des remboursements sur rémunération de personnel. Certaines charges comme une partie des salaires des contrats emplois consolidés sont prises en charge par l'état.

⇒ Produits exceptionnels.

Dans tout budget qui se respecte on trouve de temps en temps des charges exceptionnelles qui sont budgétisées en 2005 pour 11000 € (2 %) et correspond à la vente du dernier lot au lotissement de Ty-Jérôme.

Voici donc un survol des recettes et la première chose à voir est que ce que chacun appelle les impôts locaux ne représente que 40 % du total et donc que le financement de la commune (et des autres aussi) dépend beaucoup de financement extérieur. Quel sera l'évolution de ces financements dans l'avenir ? Sûrement pas à la hausse. Nous discuterons dans une prochaine partie des stratégies et des choix possibles pour gérer au mieux les finances communales

INFO :

F.N.A.C.A. :

Dimanche 7 août 2005, à partir de 14 heures à Kériéquel, **CONCOURS DE PÉTANQUE et JEUX TRADITIONNELS.**

Organisés par les Anciens d'AFN

CIMETIERE DU BOURG :

Il a été constaté, que depuis quelques temps déjà, une ou plusieurs personnes, ont pris de très mauvaises habitudes à savoir, déposer des fleurs fanées dans le bac à bouteilles en plastique prévues pour l'arrosage.

Cela fait désordre et laisse échapper une certaine **odeur** pour les utilisateurs du point d'eau.

Il (leur) est demandé de faire un petit effort. Les conteneurs sont à 20 m .

Un peu de Courage et de Civisme. Vous avez un beau cimetière, respectez-le. Merci.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2005

⇒ Achat du presbytère

L'achat du presbytère aurait présenté une opportunité pour aménager différemment le bourg en y installant la bibliothèque. Malheureusement le projet chiffré et comparé aux autres alternatives pèserait très lourd dans les finances communales. Par 14 voix contre et une pour le conseil décide donc d'abandonner le projet d'achat du presbytère et de poursuivre le projet d'agrandissement de la mairie pour les archives et de la garderie sous l'actuel préau de l'école.

⇒ Projet de commerce à Kergoat.

Compte-tenu de l'importance de l'investissement et du caractère très aléatoire de sa rentabilité éventuelle le conseil décide par 13 voix contre et 2 bulletins blancs de renoncer au projet tel qu'il lui avait été proposé. Il va sans dire que l'étude de ce projet peut continuer à titre strictement privé.

⇒ Carte communale et étude de zonage d'assainissement

Les deux études se poursuivent et les premiers résultats sont présentés au conseil. Il est décidé que la commission des travaux suivra plus particulièrement le dossier de la carte communale. Tous les conseillers seront informés des réunions et pourront y participer.

⇒ Installations classées

Le conseil donne son accord à 12 voix pour, un non

et 2 blancs à la régularisation de l'E.A.R.L. de Pen Rodou à Locronan.

⇒ Modification des statuts de la communauté de communes.

Une modification des statuts de la Communauté des Communes est rendue nécessaire par le choix d'intégrer le futur service de contrôle des installations d'assainissement individuelles dans la communauté. Accord à l'unanimité.

⇒ Bilan financier de la fête chez Tro-Héol

Le bilan de la fête laisse apparaître un léger déficit de 54 euros

⇒ Achat des buts du terrain de Kerhéol

Comme prévu l'an dernier lors de l'achat du terrain il reste à racheter les buts pour un montant de 700 €. Accord à 10 pour et 5 abstentions.

⇒ Renouvellement de la ligne de trésorerie

Compte tenu de l'irrégularité des recettes et des dépenses la commune a besoin d'une ligne de trésorerie. La ligne actuelle d'un montant de 30490 € est reconduite auprès du Crédit Agricole avec une légère baisse du taux. Accord à l'unanimité

⇒ Tirage au sort des jurés d'assise

Véronique Colin née *Nézet* et *Lysiane Jégou* née *Nédélec*.

ASSOCIATION EVIT BUEZ AR CHAPEL KERGOAT :

Le Grand Pardon de notre Dame de Kergoat aura lieu le dimanche 21 août. Il sera présidé par l'Abbé François Savina, et animé par l'ensemble Choral Du Porzay.

10 h 15 : Accueil des Paroisses avoisinantes -

10 h 30: Grand-Messe à la Chapelle suivie de la procession

13 h : Cochon grillé

L'après-midi sera animée par le groupe folklorique de Plomodiern "Glaziyed an Aod" et plusieurs sonneurs. Pour la préparation de cette journée, voici les dates à retenir :

Mercredi **17** : montage de la sonorisation - Jeudi **18**,

vendredi **19**, samedi **20** : Montage des tentes et matériel, préparation des couverts.

Dès maintenant si vous le désirez, vous pouvez vous inscrire pour le repas:

Soit chez *Marthe* : **02 98 73 52 27**

Solange : **02 98 73 52 76**

Yvette : **02 98 73 52 57**

Vendredi 19 août à la Chapelle **CONCERT** par l'ensemble **Choral du Porzay**

ETAT CIVIL : avril - mai - juin 2005.

Décès :

⇒ *Marguerite* **QUINTIN** veuve **LE BERRE**, 3 Voie Romaine, née à Quéménéven le 20 février 1925 - Décédée à Quimper le 23 mai 2005

⇒ *Jacqueline* **MARCHALOT** épouse **LE BRIS**, née à Quéménéven le 27 mars 1941 - Décédée à Quimper le 26 mai 2005

⇒ *Marie Jeanne* **LE BLOCH** veuve **BRIANT**, 5 rue de Ty-Névez, née à Briec le 21 juin 1916 - Décédée à Pont-L'Abbé le 1^{er} juin 2005

⇒ *Christian* **ERNST**, 23 route de Quimper, né à Rouen le 23 janvier 1944 - Décédé à Quéménéven le 5 juin 2005

Naissances :

⇒ *Ewen* **COROLLER**, 6 cité de Ty-Jérôme, né le 4 mai 2005

⇒ *Lenny* **OLLIVIER**, 11 rue du Château d'Eau, né le 12 mai 2005

⇒ *Nolann* **CRÉACH**, Ty-Moal, né le 8 juin 2005

⇒ *Titouan* **BOURNAILLÉ**, Mézaudren, né le 17 juin 2005

Pas de mariage ce trimestre.



Kermesse de l'Amicale Laïque de Quéménéven



⇒ Cette année encore, la kermesse a attiré de nombreux visiteurs. Pour cette occasion, différents stands étaient proposés, comme la pêche à la ligne, l'écrase patates, vente de décorations, vente de crêpes, la hauteur de la bouteille de Ricard (2.63 m) trouvée par Mr. *Bernard LORIAN*. Le juste prix de la brouette (88.54 €) gagnée par Mr. *Philippe BOETE*.

⇒ *Florence* et sa jument de trait " *Irlanda* " ont enchanté les enfants et les parents avec des tours en calèche, dans le bourg de Quéménéven.

⇒ Le stand de la loterie a été pris d'assaut, tout au long de l'après-midi. Plus de 200 lots étaient proposés.

Voici quelques gagnants :

⇒ Un Lecteur de DVD par Melle **LE BERRE** Leïla (Quéménéven)

⇒ Une Piscine par Mme **LE BIGOT** (Anet, Eure et Loire)

⇒ Une Pierre à Griller par M.. **COLIN** Sébastien



(Quéménéven)

⇒ Un Nettoyeur Haute Pression par Mme **LE SEACH** Françoise (Quéménéven)

⇒ Une Scie Sauteuse par Mme **GENTY** (Locronan)

⇒ Une Perceuse sans fil par Mme **DURANT** Patricia (Quéménéven)

⇒ Une Meuleuse d'angle par M. **FELICITE** Judicaël (Quéménéven)

⇒ Un Tournevis électronique par M. **BOURHIS** Vincent (Quéménéven)

⇒ Mme **RAOUL Margaux** (Quimper) et Mme **JEGO** Léa (Quéménéven) ont gagné un Plat HB Henriot.

⇒ L'Amicale Laïque remercie tous les bénévoles, commerçants et tout particulièrement un merci aux 3 " cochonniers " *Daniel, Yves et Jean-Yves* pour leurs délicieux cochons.

L'ASSOCIATION SPORTIVE GYM ET LOISIRS :

L'Association Sportive Gym et Loisirs de Quéménéven vous propose la mise en place d'un nouveau créneau de gymnastique.

Ce cours sera consacré à une gymnastique douce avec un travail de mobilisation articulaires, d'étirements et de renforcements musculaire.

Afin que ce créneau puisse voire le jour, un minimum de 10 personnes est souhaité.

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'animatrice au 02 98 73 64 78

ERRATUM:

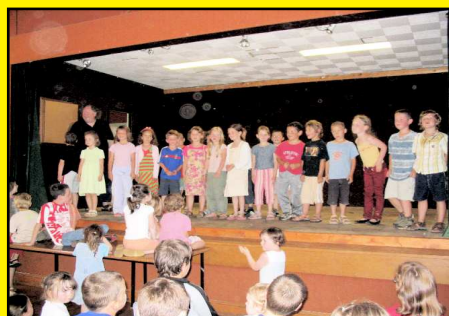
INFORMATIQUE

Concernant la reprise de l'initiation à l'informatique à la bibliothèque lire le **05 septembre 2005** et non le

☞ **Jeune femme** cherche heures de ménage, aide à domicile. Disponible de suite. Renseignements au **02 98 73 64 94** ou **06 07 80 05 00**.

ÉCOLE :

Le 28 juin 2005, à la salle Municipale a eu lieu la présentation du CD fait par les élèves de l'école de Quéménéven, en faveur des sinistrés du tsunami. En présence de **Jean-Luc ROUDAUT**, les enfants ont rechanté tous les titres du CD. Un apéritif servi par les bénévoles de l'Amicale a clôturé cette réunion.

**MENUS RESTAURANT SCOLAIRE : Août / Septembre 2005**

mardi 30 août	jeudi 1 ^{er} septembre	vendredi 2 sept	lundi 5 sept	mardi 6 septembre	jeudi 8 sept	vendredi 9 sept
Melon Poulet frites Salade Yaourt	Tomate chèvre Poisson sauce Riz Compote	Carottes gruyère Steak haché Haricots verts Glace	Couscous Fromage Fruits	Concombre sauce/ /yaourt Rôti de porc Carottes Flageolets Mousse au chocolat	Champignons H.V. Tarte au thon Salade Fromage blanc	Melon Hachis parmentier Salade Pommes au four
lundi 12 sept	mardi 13 sept	jeudi 15 sept	vendredi 16 sept	lundi 19 sept	mardi 20 sept	jeudi 22 sept
Salade composée Bouchées à la reine Salade Flan	Betteraves maïs Jambon Poêlée forestière Semoule crème/ /anglaise	Pâté foie cornichons Poisson mayo Pomme de terre Salade Fromage Compote	Jus d'orange Tomates farcies Riz Yaourts	Friands salade Omelette Pâtes Poire au chocolat	Macédoine Chips Lentilles Fromage Fruits frais	Pamplemousse Poissons panés Carottes Yaourt
vendredi 23 sept	lundi 26 sept	mardi 27 sept	jeudi 29 sept	vendredi 30 sept		
Salade composée Paupiettes Frites Salade Fruits	Radis Tartiflette Salade Fruits au sirop	Pomme de terre/ /choux rouges Poulet Petits pois Far	Tomates salsifis Saumon sauce oseille Blé Fromage Fruit	Carottes rapées Steaks hachés Semoule couscous ratatouille Produits laitiers		

SANTÉ : MEDECINS - AMBULANCES - Composer le 15**PHARMACIES : Août 2005**

du 06 /08 au 13/08	du 13/08 au 20/08	du 20/08 au 27/08	du 27/08 au 03/09	du 03/09 au 10/09
BOURDAIS Plonevez-Porzay	DOURMAP LE-BRET Châteaulin	GABORIAUD Dinéault	HOUEIX Pleyben	PENVEN Pont de buis

Septembre 2005

du 03/09 au 10/09	du 10/09 au 17/09	du 17/09 au 24/09	du 24/09 au 01/10	du 01/10 au 08/10
PENVEN Pont de buis	COSSEC Briec	COZIEN Edern	DECHAZAL Briec	BRISSIEUX Châteaulin

BLAGUE -

⇒ Du haut de leur pommier, deux pommes observent le monde. Regarde-moi tous ces gens, dit l'une, ils se battent, ils manifestent, personne n'a l'air de vouloir s'entendre avec son voisin. Un de ces jours, c'est nous, les pommes, qui dirigerons la terre ! Qui ça, nous ? répond l'autre. *Les rouges ou les vertes ?*

LA TECHNOLOGIE ADSL

L'adoption de l'Internet par le grand public, les professionnels et les entreprises, ainsi que le développement de nouveaux services d'information et de commerce électronique rendent nécessaire la mise en place de moyens d'accès plus rapides.

L'ADSL (Asymmetric Digital Subscriber Line) est une technologie numérique de transmission de données en adéquation avec les besoins actuels en matière d'Internet et de contenus multimédia. Elle permet la compression numérique des données transmises sur le réseau en cuivre reliant l'abonné au central téléphonique, offrant ainsi des débits importants, plusieurs dizaines de fois supérieurs à ceux offerts par les meilleurs modems analogiques actuels. Par ailleurs, le coût de déploiement et de maintenance de cette technologie est peu élevé, car elle ne nécessite pas de travaux de génie civil : elle repose sur les infrastructures actuelles du réseau téléphonique, c'est-à-dire les paires de cuivre qui arrivent chez tout abonné à France Télécom, et ne nécessite donc des aménagements qu'au niveau des centraux téléphoniques.

Pour le client, l'ADSL présente de nombreux avantages

En premier lieu, l'ADSL permet de profiter au mieux des contenus multimédia et interactifs proposés sur Internet (vidéo en temps réel, images haute résolution, sons, programmes en téléchargement, etc.).

Par ailleurs, l'ADSL exploitant les infrastructures existantes, le déploiement chez le client ne nécessite que l'installation d'un filtre et d'un modem adapté. Et surtout, la ligne téléphonique reste libre pour recevoir ou émettre des appels durant la consultation d'Internet.

Chez l'abonné, l'équipement se compose d'un filtre passe-bas (sans alimentation électrique) qui sépare le trafic téléphonique du trafic de données, d'un modem ADSL et d'une carte réseau Ethernet ou ATM à intégrer au micro-ordinateur, selon l'interface souhaitée. Pour être raccordé au service, le client doit être titulaire de l'abonnement France Télécom, se situer dans l'une des zones de couverture, disposer d'une ligne téléphonique analogique. Pour se connecter, le client doit disposer du modem ADSL et d'un PC

Dans le central téléphonique, il est nécessaire d'installer la configuration symétrique (filtres, modems) par abonné. L'ensemble des modems et filtres sont concentrés dans des baies appelées DSLAM (DSL access multiplexer multiplexeurs d'accès ADSL). Le DSLAM réalise la séparation des trafics RTC et données, termine les liaisons ADSL et multiplexe l'ensemble des flux résultants vers le réseau de transport à haut débit (ATM) de l'opérateur.

LE CONFORT D'UN ACCES A INTERNET DEDIE

Grâce à la technologie ADSL, accéder à Internet prend une nouvelle dimension. En effet, les bénéfices pour l'utilisateur sont multiples.

Un débit amélioré

L'ADSL autorise des débits supérieurs à ceux enregistrés avec un modem analogique relié au réseau RTC. En conséquence, le confort d'utilisation d'Internet est

grandement amélioré : l'affichage des sites Web devient plus fluide et plus rapide, tandis que les fichiers audiovisuels et les contenus multimédias se téléchargent plus rapidement.

Un accès forfaitisé

L'ADSL permet aux gros consommateurs d'Internet de ne plus être facturés à la minute de connexion. Le paiement se fait sur la base d'un forfait mensuel, permettant une connexion illimitée dans le temps, sans aucune restriction liée aux plages horaires.

Une connexion permanente à Internet

Avec ADSL, il est possible de rester connecté à Internet en permanence. Toutes les ressources du réseau mondial deviennent donc accessibles instantanément et à tout moment, à la manière des accès autrefois réservés aux professionnels.

Une ligne téléphonique libérée

De par sa conception, l'ADSL permet de naviguer sur Internet tout en laissant libre la ligne téléphonique traditionnelle. L'utilisateur peut donc donner et recevoir des appels, tout en restant connecté.

Une forte interactivité

ADSL est une technologie qui offre des débits importants dans les deux sens de transmission, à la fois en voie ascendante et en voie descendante.

LEXIQUE

ADSL : l'ADSL ("Asymmetric Digital Subscriber Line", ou "réseau de raccordement numérique asymétrique") est l'une des technologies d'accès large bande à Internet sur support cuivre, le réseau d'accès téléphonique (RTC). Cette technologie permet de transmettre des signaux numériques haut débit, particulièrement adaptés aux services multimédia, sur la paire de cuivre classique.

Bande passante : débit mis à la disposition du Client

Internet : ensemble de réseaux interconnectés entre eux au niveau mondial grâce au protocole IP (Internet Protocol)

IP (Internet Protocol) : protocole réseau permettant la transmission de paquets contenant des données et de la voix sur les différents réseaux de télécommunications et leur permettant de travailler ensemble de telle façon qu'ils ne paraissent former qu'un seul réseau pour les divers utilisateurs.

Raccordement : capacité de transmission reliant le site du fournisseur de service IP au réseau France Télécom

Services local IP sur ADSL : service de collecte de données utilisant la technologie ADSL et assurant la mise en relation d'utilisateurs avec un fournisseur de services IP. Il comprend des accès La Ligne ADSL ou Ligne ADSL Pro (côté utilisateurs) et des accès Turbo IP (côté fournisseur de services IP)

Services IP : services mettant en œuvre des technologies développées dans le monde Internet (protocoles de communication réseau, applications de type messagerie, Web, newsgroups, téléchargement de fichiers) pour offrir des solutions d'accès à l'Internet ouvert, de communication d'entreprise, ou de mise en réseau de communautés virtuelles

Site : local d'accueil du fournisseur de services où est installé le point de terminaison du service

Voie descendante : envoi des données du réseau IP (web) vers l'ordinateur du client.

Voie montante : envoi des données du client vers le réseau IP (web).

Zone de couverture : commune, arrondissement ou quartier au sein desquelles sont fournis les accès " Ligne ADSL "